



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 13 décembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### **Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 8), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 11), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 32), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 32), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 41), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 75 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 3), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

#### **Secrétaire :**

Mme Carine MICHEL.

#### **Absents :**

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 76), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

#### **Procurations de vote :**

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 30), M. Emile BRIOT à M. Christophe LIME, M. Gueric CHALNOT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Danielle DARD à Mme Danielle POISSENOT, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 30), Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (à compter de la question n° 41), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 31 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 40 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse).

**OBJET :** 47 - Vie étudiante - Subvention Vélocampus Besançon - Atelier Mobile

**Vie étudiante**  
**Subvention Vélocampus Besançon**  
**Atelier Mobile**

**Rapporteur : M. POULIN, Conseiller Municipal Délégué**

	Date	Avis
Commission n° 4	04/12/2018	Favorable unanime

**Vélocampus Besançon / Projet d'Atelier Mobile :**

Vélocampus Besançon, association étudiante, située au cœur du campus de la Bouloie a pour objectif de promouvoir le vélo, notamment auprès des étudiants, comme mode de déplacement privilégié à Besançon.

Le nombre de cyclistes dans les territoires urbanisés est en constante augmentation depuis des années. Afin de répondre aux enjeux du développement durable, de santé publique, et de vivre-ensemble, les politiques nationales, régionales et locales tendent à favoriser une autre vision de la mobilité, plus durable et inclusive.

Vélocampus souhaite accompagner cette évolution grâce à des actions de sensibilisation, des initiatives et un modèle innovant : les ateliers vélos d'auto-réparation participatifs et solidaires. L'atelier est un lieu d'accueil où toute personne, grâce à des outils adaptés, des pièces d'occasion et des personnes compétentes et pédagogues, peut apprendre à réparer soi-même son vélo.

Pour la Ville de Besançon, cela répond à une problématique très concrète de déplacements en ville de ses habitants, souvent confrontés à des problèmes structurels de stationnement ou d'embouteillage. Avec les ateliers vélo, Vélocampus accompagne alors les étudiants dans leur mobilité à vélo en proposant des réponses concrètes via l'acquisition d'un vélo et l'apprentissage de son entretien.

L'atelier est vu non seulement comme lieu d'apprentissage, mais aussi lieu de rencontre, de mixité, d'échange, de lien social et de partage autour du vélo.

Pour répondre à ces besoins, Vélocampus Besançon propose deux ateliers d'auto-réparation vélo participatifs et solidaires (l'un sur le campus de la Bouloie et l'autre en Centre-Ville).

Afin de faire profiter au plus grand nombre des bénéfices apportés par un atelier d'auto-réparation de vélos, Vélocampus souhaite développer un **projet d'Atelier Mobile**. Il a été constaté que la fréquentation de l'atelier fixe diminuait avec la distance : seuls 20 % des adhérents habitent à plus de 1 km d'un atelier. L'Association a donc décidé de rapprocher l'atelier des habitants des autres quartiers avec la mise en place d'un atelier mobile.

L'objectif de ces ateliers mobiles est, autour de la problématique de l'accès à une mobilité simple, rapide et économique pour tous, de mettre en lien un public vulnérable (jeunes des quartiers prioritaires, migrants et demandeurs d'asile, femmes isolées en situation de vulnérabilité) avec des étudiants amenés à travailler auprès d'eux. L'Atelier Mobile devient alors un outil pour assurer une passerelle entre les citoyens de la Ville de Besançon.

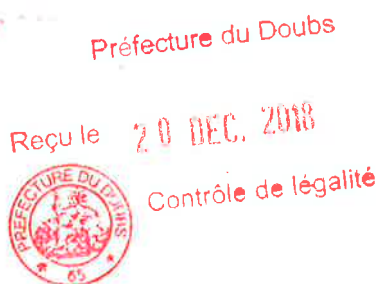
L'atelier mobile met à disposition du public visé l'ensemble des outils et consommables nécessaires à des réparations simples à moyennement compliquées. Comme dans les ateliers fixes, les membres bénévoles ou salariés de Vélocampus présents mettent en pratique une démarche pédagogique d'accompagnement à la réparation.

Un atelier mobile est animé au minimum par 1 salarié et 1 bénévole de l'association. Par définition, il offre la liberté de pouvoir facilement s'installer dans n'importe quel point de la ville. Les bénévoles ciblés pour cette action sont les étudiants des filières STAPS, ESPE et Sociologie.

Vélocampus souhaite organiser 15 Ateliers Mobiles auprès des différents publics, dans les différents quartiers entre les mois de décembre 2018 et de juin 2019.

La Ville est sollicitée pour une subvention à hauteur de 700 € sur un budget total de 7 532 €. Cette somme sera prélevée sur les crédits existants de la ligne de crédit 65.23.6574.10004.

**A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 700 € à l'Association Vélocampus Besançon pour soutenir son projet d'Atelier Mobile, accessible à tous.**



Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0